

## **Compte rendu du Conseil Municipal du 22/11/2014 à 21 h**

### **Présents :**

François Arcangeli, Cinthya Arenas, Philippe Bussière, Valérie Christen, Jean-Paul Estrade, Eric Riet, Céline Salviac Malbert, Sylvie Simpson.

**Excusés :** Gérard Dall'armi, Francis Pradère, Aline Second.

Céline Salviac Malbert est désignée secrétaire de séance.

### **1. Compte-rendu des réunions :**

#### **1-1: Commission enfance jeunesse de la Communauté des Communes**

Valérie Christen et Céline Salviac Malbert ont assisté à cette commission.

Sera traité au cours de cette commission (réunie tous les 2 mois) :

- . préparation des PEDT et contrat enfance jeunesse,
- . réflexion sur l'élaboration, coordination d'une politique d'animation des temps péri et extra scolaires des enfants et des jeunes : état des lieux de l'existant, prise de compétence éventuelle du périscolaire par la CC3V,
- . service petite enfance : halte-garderie et RAM : réflexion sur l'évolution du service et son adaptation au besoin.

#### **1-2: Rencontre débat « Qualité de l'air intérieur »**

Sylvie Simpson a assisté à cette réunion. La loi Grenelle 2 a rendu obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public sensible (crèches, écoles, centres de loisir).

L'entrée en vigueur de cette nouvelle obligation est progressive et devrait être achevée avant le 1er janvier 2020.

#### **1-3: Commission Finances/Fonctionnement interne à la CC3V**

Sylvie Simpson a assisté à la première réunion présidée par Madame Nathalie AUGUSTIN-ROUCH et qui s'est tenue le lundi 17 novembre dans les locaux de la Communauté de Communes des Trois Vallées.

- Présentation d'un diaporama présentant l'évolution des services de la Communauté de Communes des Trois Vallées et autres de 2008 à 2013.
- Présentation du résultat de clôture au 31/12/2013 de la Communauté de Communes des Trois Vallées.

#### **1-4: Conseil Syndical du Syndicat mixte de l'eau et l'assainissement**

Jean-Paul Estrade indique que les deux tranches du réseau d'eau sont programmées pour 2015. Il fait part aussi de l'avancement sur l'assainissement.

#### **1-5 : Réunion cantonale de la voirie :**

Jean-Paul Estrade représentait Monsieur le Maire à cette réunion. Il y a un projet de goudronner la route où sont prévus des travaux d'eau potable. Nous allons donc demander d'attendre les travaux avant de goudronner.

#### **1-6 : Assemblée Générale de l'Associations de Pays :**

François Arcangeli a été élu Président de l'Association de Pays (pour le Développement en Comminges Pyrénées).

### 1-7 : Rencontre entre élus et secrétaires de mairies du canton organisée par la CC3V

Au cours de cette journée organisée au « Bois Perché » sur la commune d'Aspet, une présentation et un compte-rendu sur le fonctionnement de la communauté des communes ont été présentés.

### 1-8 : Projet hôtel-restaurant-multiservice :

Un RDV à la région avec le bureau d'étude et le juriste est programmé début décembre.

### 1-9 : Informatique secrétariat

Monsieur le Maire propose de remplacer un poste informatique du secrétariat de mairie ainsi que l'imprimante multifonction, cette dépense sera prévue sur le budget 2014.

La dépense totale est d'un montant HT de 4 431,00 € ; TVA 886,20 € ; TTC : 5 317,20 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

-d'acquérir ce matériel

-d'établir le plan de financement suivant

dépenses		5 317,20
matériel informatique	c/ 2183	5 317,20

recettes		5 317,20
subvention département	c/ 132 50%	2 215,50
autofinancement		3 101,70

-de solliciter de Monsieur le Président du Conseil Général l'aide la plus élevée possible et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce projet.

### 1-10 : Réfection et mise en accessibilité de la passerelle piétonne sur l'Arbas :

Une réponse favorable pour une subvention a été accordée par la Région (10.000 €), la même aide sera attribuée sur la réserve parlementaire.

Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention complémentaire en DETR :

La passerelle est en mauvais état et ne permet aucune accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). De plus, cette opération pourrait permettre d'intégrer les travaux d'électricité qui ont été réalisés récemment par le SDEHG et qui sont très inesthétiques.

Une aide de 10 000 € a déjà été accordée par le Conseil Régional et il propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention au titre de la DETR 2015.

Le montant des travaux se décompose comme suit :

Passerelle en bois :	19 950,00 €		
Aménagement des accès :	18 296,91 €		
Bornage :	890,85 €		
Imprévus 5%	<u>1 956,89</u>		
Total HT	41 094,65 € HT	TVA : 8 218,93	TTC : 49 313,58

Plan de financement :

Dépense TTC	49 313,58 €
Recettes	49 313,58 €
DETR	12 875,00
Conseil Régional (30 %)	10 000,00
Réserve parlementaire	10 000,00
Commune	16 438,58

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité et mandate Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette opération.

## **2. Réseau chaleur bois :**

Un courrier sera envoyé aux Arbasiens pour qu'ils fassent part de leur intention d'être ou pas raccordé au réseau chaleur bois. Un tableau de calcul permettra de faire une simulation pour évaluer le coût en fonction de son habitation.

## **3. Jardins partagés :**

Un projet de jardins partagés est en cours au niveau des terrains de l'ancienne gendarmerie. Le conseil municipal fait le choix de réserver une parcelle à but pédagogique pour l'école d'Arbas. Sylvie Simpson doit toutefois rencontrer l'enseignante pour connaître ses besoins réels. La question se pose concernant l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

## **4. Emplois communaux, camion :**

### **4-1 : Emploi communal**

Suite à la fin du contrat de Pascale, nous lançons un appel à candidature auprès de pôle emploi pour renouveler l'emploi communal. La recherche pour une mutualisation d'emploi avec d'autres communes n'ayant pas abouti, nous recherchons plutôt un emploi aidé pour que le coût soit compatible avec les capacités financières de la commune.

### **4-2 : Camion**

Le camion de la commune est de nouveau opérationnel.

## **5. SIVOM, pompes funèbres**

Suite à une évolution de la réglementation, le service des Pompes funèbres du SIVOM est en cour de réflexion sur sa viabilité. Le fait de se mettre en conformité avec la loi pourrait augmenter considérablement le coût du service pour les utilisateurs. L'avenir de ce service sera décidé lors de la prochaine réunion du SIVOM.

## **6. Eclairage public**

Il reste à remplacer 26 vieilles lanternes pour l'éclairage public, ce qui représente un budget d'environ 10.000 euros pour la commune. La décision d'engager ces travaux est mise en attente du budget 2015.

## **7. Vente terrain**

Suite à une proposition d'achat d'un terrain communal, le conseil municipal décide de ne pas le vendre.

## **8. Décision modificative**

Monsieur le Maire propose la modification budgétaire suivante sur le BP communal 2014 :

### **Section d'investissement**

#### ***Comptes augmentés***

	<b><i>libellé</i></b>	<b><i>montant</i></b>
R 021	vir. de la section fonct	5 373,00
D 2183	matériel informatique	5 318,00
D 2132	immeubles de rapport	1 053,00

<i>Comptes diminués</i>	<i>libellé</i>	<i>montant</i>
D 020	dépenses imp inv	998,00
<b><u>Section de fonctionnement</u></b>		
<i>Comptes augmentés</i>	<i>libellé</i>	<i>montant</i>
D 023	vir. à la section inv	5 373,00
<i>Comptes diminués</i>	<i>libellé</i>	<i>montant</i>
D 022	dépenses imp fonct	5 373,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la modification budgétaire proposée par Monsieur le Maire.

## **9. Questions diverses :**

### **9-1: Construction d'un abri à Barat**

Suite à une construction non autorisée (permis de construire refusé), un courrier sera fait à destination des propriétaires avec copie à la DDT.

### **9-2: Projet photovoltaïque**

Éric Riet présente l'engagement d'une étude pour poser des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'ancienne gendarmerie. Il y a la possibilité de confier le projet à EDF SUEZ ou GDF, ils s'occuperaient de l'installation et de la maintenance. Les panneaux remplaceraient la toiture actuelle. Une installation par une entreprise spécialisée sera également étudiée.

### **9-3: Enlèvement d'épaves**

En principe, comme tout dépôt non autorisé sur la voie publique, l'abandon d'un véhicule sur ladite voie ou ses dépendances constitue une infraction et peut donner lieu à verbalisation et enlèvement. Les propriétaires concernés seront contactés prochainement pour leur demander d'enlever les véhicules concernés.

### **9-4: Déchets**

Que l'on se trouve en ville, en secteur périurbain ou rural, le brûlage des déchets verts domestiques est strictement interdit, et ce toute l'année. Un rappel sera fait sur le site internet de la commune et des affichettes seront placées chez les commerçants.

### **9-5: Fête des aînés**

La fête des aînés est programmée le dimanche 18 janvier à midi, un repas avec musique sera proposé.

### **9-6: Spectacle des enfants**

Le spectacle et le goûter de fin d'année des enfants se dérouleront le dimanche 21 décembre.

### **9-7: Regard ancienne Gendarmerie**

Le SIVOM a fait les travaux sur la descente des eaux devant l'ancienne gendarmerie, mais il manquerait un regard. Sylvie Simpson se charge de contacter le SIVOM pour qu'il le rajoute.

### **9-8: Regard de la Maison des Associations**

Il manque une plaque sur le regard, le SIVOM se charge de l'y mettre.

### **9-9 : Jardin de la Maison des Associations**

Il faut changer les joints d'un robinet qui fuit en permanence, en attendant l'eau est coupée.

### **9-10 : Grange Maison des Associations**

Il faut définir l'utilité que l'on en aurait pour organiser le rangement des stocks.

### **9-11 : Arbres Pré-Commun**

Les deux arbres du Pré-commun qui doivent être abattus doivent impérativement être coupés en janvier, des chenilles processionnaires y ont refait des nids.

### **9-12 : Vitraux de l'église**

Les fuites d'eaux n'ont pas pu être constatées lors des dernières pluies, cela sera fait prochainement

### **9-13 : Interdiction de circulation**

La commune de Montastruc de Salies préfère mettre des panneaux de limitation de vitesse plutôt que des panneaux d'interdiction de circulation. Dans un souci de cohérence pour les utilisateurs, Cinthya Arenas souhaite rencontrer le conseil municipal de la commune voisine pour exposer le problème. Par la suite, Sylvie Simpson commandera les panneaux d'interdiction.

### **9-14 : Projet de marché sur la commune**

La commune recherche : maraîchers, poissonniers, boulangers-pâtisseries, fromagers, fleuristes, merciers, etc... pour la mise en route d'un marché hebdomadaire les dimanches matins.

### **9-15 : Illuminations de Noël**

Des devis pour des illuminations pour la période de Noël ont été fait mais ne correspondent pas au budget disponible, nous ne pouvons donc y donner suite que partiellement.

### **9-16 : Travaux sur la route de Chinchouret**

Les travaux ont été commencés en priorité par le SIVOM mais suite à une absence d'un des employés, celui-ci n'a pu être terminé. Le chantier devrait reprendre dès le retour de la personne.

### **9-17 : Toiture du clocher et du foyer**

La réfection de la toiture du foyer et du clocher sera programmée dans le budget de 2015.

### **9-18 : Rivière à Planque, embâcle suite à la tornade de début août**

Le service d'entretien des rivières de la Communauté des communes doit venir prochainement pour constater les dégâts et ainsi évaluer le travail.

Séance levée à 23h50.

Prochain conseil municipal le 10 janvier à 21h00.